

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL 5 S MINI MARKET

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé

018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 3

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	142 074
	Production vendue	Biens			214	
		Services*	dont export et livraisons intracommunautaires	215		218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)		217		222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	142 074
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	132 605
	Variation de stock (marchandises)*				236	(9 748)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	6 026
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	4 105
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	132 987
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	9 086
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	9 087
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	9 087	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44 quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Dont divers	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
		Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	352	9 087
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356	
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1 Déficit col. 2	370	9 087	372	

Désignation de l'entreprise SARL 5 S MINI MARKET

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 05 RUE MARC SANGNIER 93130 NOISY-LE-SEC

SIREN 9 0 2 4 0 9 4 7 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 1 2

Durée de l'exercice précédent* 1 2

				Exercice N clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		
		Brut		Amortissements-Provisions		
		1		2		
				Net		
				3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	915	016	
					915	
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	1 770	042	
					1 770	
	Total I (5)		044	2 685	048	
					2 685	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	9 748	062	9 748
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres* (3)	072	1 413	074	1 413
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Disponibilités	084	544	086	544
		Charges constatées d'avance*	092	094		
		Total II	096	11 705	098	11 705
	Total général (I + II)	110	14 390	112	14 390	
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))		132			
	Report à nouveau		134		920	
	Résultat de l'exercice		136		9 087	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
		Total I	142		11 007	
	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		3 382	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169 (169))		172			
	Comptes courants d'associés		173			
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
		Total III	176		3 382	
	Total général (I + II + III)	180		14 390		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

RAPPORT DE GESTION

SARL 5 S MINI MARKET

AU CAPITAL DE 1 000, 00 EUROS
5 RUE MARC SANGNIER
93130 NOISY-LE-SEC

R. C. S. BOBIGNY 902 409 473

Messieurs,

L'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 fait obligation de présenter à l'assemblée générale annuelle un rapport sur l'exécution des conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérant ou associés.

Je vous rappelle que la loi a prévu que l'assemblée statue sur ce rapport et que le gérant ou l'associé intéressé ne peut prendre part au vote et que ses parts ne sont pas prises en compte pour le calcul du quorum et de la majorité.

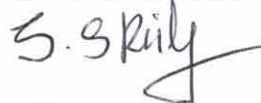
La loi dispose cependant que ces obligations ne s'imposent pas dès lors que les conventions portent sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

En application de ces dispositions, je vous informe des effets des conventions qui se sont conclues au cours de l'exercice du **01. 01. 2023 au 31. 12. 2023.**

Convention conclue entre avec le **SARL 5 S MINI MARKET** et **Mme RASARATNAM SRITHEVY EP SRIMOHAN**, gérante associée de la société.

M ROBINSON MIKELPILLAI ET M RAJESWARAN RATNAM associés, n'ont perçu aucune somme au cours de l'exercice.

Mme RASARATNAM SRITHEVY EP SRIMOHAN



Fait à NOISY-LE-SEC
Le 24 AVRIL 2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société :	Adresse du siège social :
SARL 5 S MINI MARKET 05 RUE MARC SANGNIER 93130 NOISY-LE-SEC France	05 RUE MARC SANGNIER 93130 NOISY-LE-SEC
SIRET 90240947300011	
Adresse du principal établissement :	Ancienne adresse en cas de changement :

RÉGIME FISCAL DES GROUPES
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE		
Activités exercées	COMMERCE D'ALIMENTATION GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	9 087	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%
	Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐			
Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐			
Autres dispositifs ☐			
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies ☐			
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐			
Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐			
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐			
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 quaterdecies ☐			
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐			
Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐			
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐			
Société d'investissement immobilier cotée ☐			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			
Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : ☐	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	
4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer la désignation, l'État de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐	Nom et adresse du prestataire
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	
Si oui, indication du logiciel utilisé CIEL LIASSE FISCALE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	SRL FULL EVENT 07 AVENUE BLAISE PASCAL 91420 MORANGIS Tél : 06 16 77 33 56
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 31072024 Lieu : NOISY-LE-SEC Qualité : GERANT Nom du signataire : MME RASARATNAM SRITHEVY EP. SRIMOHAN

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2024

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

SIREN 9 0 2 4 0 9 4 7 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 5 S MINI MARKET

ADRESSE (voie) 05 RUE MARC SANGNIER

CODE POSTAL 93130

VILLE NOISY-LE-SEC

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique RASARATNAM Prénom(s) SRITHEVY

Nom marital SRIMOHAN % de détention 40 Nb de parts ou actions 40

Naissance : Date 29091982 N° Département 99 Commune POINT PEDRO Pays LK

Adresse : N° 23 Voie AVENUE DU PRESIDENT SALVADOR ALLENDE

Code Postal 93000 Commune BOBIGNY Pays LK

Titre (2) M Nom patronymique ROBINSON Prénom(s) MIKELPILLAI

Nom marital % de détention 30 Nb de parts ou actions 30

Naissance : Date 28101979 N° Département 99 Commune JAFFNA Pays LK

Adresse : N° 06 Voie RUE JONAS RES CHELLES

Code Postal 77500 Commune CHELLES Pays FR

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Désignation de l'entreprise SARL 5 S MINI MARKET

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique RAJESWARAN Prénom(s) RATNAM
 Nom marital % de détention 30 Nb de parts ou actions 30
 Naissance : Date 16021979 N° Département 99 Commune JAFFNA Pays LK
 Adresse : N° 36 Voie RUE DE NIEUPORT
 Code Postal 93700 Commune DRANCY Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SARL 5 S MINI MARKET

**AU CAPITAL DE 1 000, 00 EUROS
5 RUE MARC SANGNIER
93130 NOISY-LE-SEC**

R. C. S. BOBIGNY 902 409 473

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an Deux Mille Vingt Quatre et le 24 Avril à 11 heures, les associés de la SARL 5 S MINI MARKET au Capital de 1 000, 00 Euros, s'est sont réunis au siège social de la société au 5 RUE MARC SANGNIER en Assemblée Générale Extraordinaire.

Etaient présents :

Mme RASARATNAM SRITHEVY EP SRIMOHAN	----- 40 Parts
M ROBINSON MIKELPILLAI	-----30 Parts
M RAJESWARAN RATNAM	-----50 Parts

L'assemblée est présidée par **Mme RASARATNAM SRITHEVY EP SRIMOHAN**, gérante associée, il est constaté que les associées présentes détiennent ensemble **100 Parts Sociales** soit la totalité du capital, en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre à ladite majorité les décisions tendant à modifier les statuts.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée:

Le texte des résolutions soumises à l'approbation des Associés.

Le président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Approbation des comptes des exercices clos le 31.12.2023

2. Quitus à la gérance

3. Affectation du résultat

Il souligne par ailleurs, que la présence de tous les Associés couvre l'irrégularité existante du fait du non convocation par lettre recommandée avec accusé de réception.

La discussion est ouverte, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui étaient à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

1ère RESOLUTION :

L'assemblée des associés après avoir pris connaissance des rapports du Gérant et du Comptable de la société pour la période du **01. 01. 2023 au 31. 12. 2023**, et en avoir délibéré, la collectivité des associés approuve les dits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, à savoir :

TOTAL DU BILAN AU 31. 12. 2023 -----	14 390 €
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION -----	142 074 €
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION -----	132 987 €
RESULTAT D'EXPLOITATION -----	(Bénéfice) 9 087 €
RESULTAT FISCAL -----	9 087 €
RESULTAT AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEUR -----	9 087 €
RESULTAT APRES IMPUTATION DES DEFICITS -----	9 087 €

Cette résolution est adoptée par tous les associés représentant la totalité du capital.

2ème RESOLUTION

Comme conséquence des résolutions qui précèdent, la collectivité des associés donne quitus de sa gestion à **Mme RASARATNAM SRITHEVY EP SRIMOHAN** gérante, au titre de l'exercice sur les comptes duquel ils viennent se prononcer.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

3ème RESOLUTION

Après en avoir délibéré, et sur proposition de la gérance, la collectivité des associés décide d'affecter le résultat de exercice clôt le **31. 12. 2023, soit 9 087, 00 Euros de bénéfice**, comme suit les **Reports à Nouveau**.

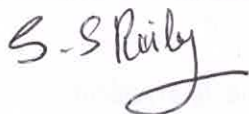
4ème RESOLUTION

La collectivité des associés donne au Gérant les pouvoirs nécessaires à l'effet de dresser le procès verbal constatant toutes les résolutions adoptées, et d'effectuer les formalités de publicité prescrites par la loi.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

En foi de quoi, il a été rédigé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la Président de séance, le Gérant et les Associés.

Mme RASARATNAM SRITHEVY EP SRIMOHAN



M ROBINSON MIKELPILLAI



M RAJESWARAN RATNAM

